



Le devenir des métiers d'art passe-t-il par une mise sous le tapis des musées nationaux ?

L'ensemble des organisations syndicales représentatives des établissements Mobilier national et de la Cité de la céramique - Sèvres et Limoges ont participé mardi 3 octobre au Comité social d'administration ministériel en tant qu'experts sur le point concernant le devenir des métiers d'art et les nouvelles convergences entre le Mobilier national et la Cité de la céramique - Sèvres et Limoges (options envisagées, études d'impact, dialogue social).

Ce point avait été inscrit à l'ordre du jour à la demande de l'intersyndicale. En effet, ce sujet d'importance incluant deux établissements distincts ne pouvait se limiter à une présentation dispersée dans les différents CSA de chaque site.

Mais avons-nous encore la main sur ce projet parce que nous faisons le constat :

- Aucune participation syndicale aux quatre groupes de travail œuvrant à la faisabilité du projet ;
- Absence de Comité social d'administration pour avis sur le projet ;
- Absence d'instance commune sur le projet relatif aux deux institutions ;
- Des documents et bilans pertinents sur la situation de la Cité de la céramique non communiqués...

Afin de garantir un dialogue social de qualité nous avons rappelé l'importance de :

- L'intérêt général du projet et la nécessaire loyauté de l'autorité politique dans les débats ;
- La participation active des représentants du personnel dans l'étude de faisabilité du projet pour éviter que cette dernière ne soit un parti pris de choix politiques pris ailleurs ;
- Une tutelle renforcée sur les deux musées, le Service des Musées de France est le grand absent des débats car là nous craignons le pire ;
- L'étude d'impact lisible de tous et traitant aussi des questions sociales et de long terme
- Le projet d'organigramme fonctionnel ;
- Un projet de matrice de passage pour les emplois des fonctions supports ;
- Une projection budgétaire affinée adaptée aux scénarii proposés.

Qui se ressemble ne s'assemble pas forcément !

Le Président du Mobilier national présente un bilan très positif de son action en tant que président du jeune établissement créé en 2021. Or, les personnels ne l'entendent pas ainsi et dénoncent des difficultés en particulier dans la gestion budgétaire et des personnels, dans les résultats quant aux éditions des œuvres.

Pour nous, la priorité est au règlement des difficultés sérieuses liées à la création du Mobilier national. Sur ce point, les organisations syndicales ont demandé une enquête rapide de l'Igac pour faire un point sérieux sur la situation.

Pour nous aussi, la direction de cet établissement n'a pas encore la maturité nécessaire pour piloter et assumer une mission et un projet d'une telle ampleur. Rassembler des établissements est rarement synonyme de fluidité, de vision à long terme ainsi que de prise de décisions, de moyens humains et financiers supplémentaires.

Par ailleurs, le pôle public des métiers d'art Mobilier et Manufactures et Cité de la céramique sonnerait-il le glas d'une ambition : **celle d'un pôle international de la céramique et des Arts du feu?**

Le président du Mobilier national s'obstine à vouloir nous imposer un dialogue social dont il a lui-même élaboré les règles alors que les communautés de travail des deux établissements ont exprimé la forte volonté de se rencontrer, de partager sur un avenir et un projet dont ils veulent mieux débattre ensemble. Le président du Mobilier national, grand défenseur de la démocratie sociale, a refusé !

Les représentants du personnel ont aussi jugé opportun et constructif d'organiser un CSA commun aux deux établissements impliqués, inscrit dans un calendrier réaliste de l'étude de faisabilité du projet.

Nous en avons assez de ces méthodes de pseudo concertation qui ne peuvent créer du lien entre nous.

Nous exigeons un vrai dialogue social où l'intelligence collective et sociale a toute sa place.

Quant à la ministre, elle doit faire droit à nos demandes si la démocratie sociale a encore du sens au 3, rue de Valois... !

Paris, Sèvres, le 13 octobre 2023